



## Séance de l'Assemblée participative

Judi 20 novembre 2014, 16h15-18h, Ancienne Ecole de Médecine (AEM) salle 123

### Procès-verbal

#### **1. Approbation de l'ordre du jour, du PV de la dernière séance et annonce des divers**

L'ordre du jour et le PV sont approuvés. Deux divers sont annoncés.

#### **2. Démissions et remplacements (Assemblée et Commission de planification)**

Ozcan Yilmaz remplace Sébastien Farré. Cédric Chambru remplace Sébastien Farré pour la COPLA.

#### **3. Vote sur la réforme de la structure du BARI**

Céline Carrère rappelle la séance de discussion conjointe entre le Collège et l'Assemblée le 5 novembre et souligne que si l'adhésion au projet a été forte, la question de la 5<sup>e</sup> orientation a été très débattue. A l'origine de cette démarche, deux objectifs ont été identifiés : la consécutive et une certaine simplification du BARI. Le Collège des professeurs a préavisé favorablement la réforme lors de sa séance du 13 novembre 2014. Céline Carrère présente ensuite concrètement le projet de réforme de la structure du BARI.

A la question du moment du choix de la mention, il est répondu non seulement qu'un devoir d'informations sera essentiel, mais aussi que le règlement d'études pourrait prévoir qu'un étudiant aurait la possibilité de suivre tous les cours de méthodologie afin de se laisser un maximum de portes ouvertes. En tous les cas, la flexibilité (versus lisibilité et simplicité) du règlement d'études et des règles de transition sera traitée ultérieurement. Concernant le nom de la 5<sup>e</sup> orientation, l'hypothèse à ce stade est « BARI » (sans mention). Une seule mention est exclue : interdisciplinaire, car les 4 autres BARI le sont aussi. Mais si une idée originale voit le jour dans l'intervalle, elle pourra être abordée au moment du règlement d'études. Enfin, si le respect d'une certaine autonomie disciplinaire pour les PdR est reconnu, l'intérêt d'un PdR interdisciplinaire (au moins deux disciplines) fait l'objet d'un large consensus.

L'Assemblée se prononce en faveur de cette réforme à l'unanimité (15 voix) qui est considérée, à ce stade, encore comme confidentielle.

#### **4. Informations de la Direction**

Nicolas Levrat informe que :

- le Collège de la Faculté de médecine se prononcera sur son adhésion au GSI en qualité de Faculté partenaire le 1<sup>er</sup> décembre.
- Mme Sonia Benyoussef a commencé à travailler pour le GSI en qualité de Conseillère aux études en charge de la mobilité et du développement du GGSN.

#### **5. Divers**

René Schwok indique que le cours du prof. Matthias Schulz est ouvert aux étudiants Culture et société du Master en études européennes.

Darius Farman aborde la question des relevés de notes en anglais. Il est relevé que la production automatisée de relevé de note en anglais n'est pas encore disponible au niveau de l'institution.